

RÈGLEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

« Volez et gagnez avec Blue Air »

SECTION 1. ORGANISATEUR DE LA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

(1) L'organisateur de la campagne promotionnelle « **Volez et gagnez avec Blue Air**» (ci-après dénommée la « Promotion ») est **S.C. BLUE AIR-AIRLINE MANAGEMENT SOLUTIONS S.R.L.** (ci-après dénommé «Organisateur»), société à responsabilité limitée de nationalité roumaine, dont le siège est en Roumanie, Bucarest, Secteur 1, Sos. Bucuresti-Ploiesti, Clădirea A1, et 3, Baneasa Business and Technology Park, immatriculée au Registre du commerce auprès du Tribunal de Bucarest sous le no. J40/5103/2013, numéro d'enregistrement fiscal RO31525574, enregistrée dans le Registre Général des Notifications à ANSPDCP (Autorité Nationale de Surveillance du Traitement des Données Personnelles) sous le numéro 30623.

(2) La promotion se déroulera conformément aux dispositions du présent Règlement Officiel (ci-après dénommées le «Règlement»), qui est obligatoire pour tous les Participants. L'Organisateur se réserve le droit de modifier le Règlement pendant la Promotion, ayant l'obligation de notifier officiellement le public selon les mêmes modalités que l'information initiale (via le microsite www.blueairweb.com/zborisicastigi). Ces changements seront rendus publics au moins 24 heures avant leur entrée en vigueur.

(3) Les participants à cette campagne sont tenus de se conformer aux termes et conditions de ce Règlement de la campagne officielle, tel que indiqué ci-dessous (ci-après dénommé le «Règlement officiel»).

SECTION 2. FONDEMENTS JURIDIQUES

(1) La campagne est organisée conformément aux dispositions de l'Ordonnance Gouvernementale no.99/2000 sur la vente des produits et des services sur le marché.

SECTION 3. LIEU ET DURÉE DE LA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

(1) La campagne est organisée sur le territoire de la Roumanie, pendant la période 28 août 2017 – 24 septembre 2017, heure 23:59:59 (heure de la Roumanie), conformément aux dispositions du présent Règlement officiel.

SECTION 4. RÈGLEMENT OFFICIEL

(1) En participant à cette campagne, les participants sont d'accord à respecter et à se conformer à toutes les dispositions, termes et conditions de ce Règlement officiel.

(2) Le règlement de participation/déroulement de la campagne promotionnelle est disponible gratuitement à tout demandeur sur www.blueairweb.com/zborisicastigi ou par une demande écrite envoyée à SC BLUE AIR-AIRLINE MANAGEMENT SOLUTIONS SRL, Roumanie, Bucarest, Secteur 1, Sos. Bucuresti-Ploiesti, Clădirea A1, et 3, Baneasa Business and Technology Park.

(3) À la discrétion de l'Organisateur, la Promotion peut être médiatisée dans le but d'informer le public, y compris par l'intermédiaire des matériels publicitaires et/ou du matériel informatif. Les informations que ces matériels peuvent contenir seront interprétées conformément aux dispositions du présent Règlement.

(4) L'Organisateur se réserve le droit de modifier et/ou compléter le Règlement, ainsi que le droit de suspendre et/ou d'arrêter et/ou d'interrompre et/ou de prolonger le déroulement de la Promotion, à condition que les participants soient avisés avant toute modification de l'une de ses dispositions. Toute modification/tout ajout aux dispositions de ce Règlement seront inclus dans les avenants qui seront communiqués au public par publication sur la page d'Internet www.blueairweb.com/zborisicastigi au moins 24 heures avant qu'ils entrent en vigueur.

(5) Toute question ou requête peut également être adressée via le formulaire de contact disponible sur le site <http://www.blueairweb.com/contact-ro/> ou directement à l'adresse concurs@blue-air.com.

SECTION 5. DROIT DE PARTICIPATION

(1) Peuvent s'inscrire pour participer à la Campagne les personnes physiques («Participants») qui en date de 28 août 2017 sont âgées d'au moins 18 ans.

(2) Les personnes suivantes ne pourront pas participer à la campagne:

- Employés de l'Organisateur et leurs membres de famille de premier et deuxième degrés;
 - Les personnes qui n'ont pas acheté de billets d'avion via le site Web officiel de Blue Air, www.blueairweb.com ou par des agences Blue Air de: Otopeni Airport (224E Calea Bucurestilor, Otopeni), Bacau (1, rue Aeroportului, Bacau), Bacau Centre (3 rue Luminii, hôtel Bistrita), aéroport d'Iasi (rue 34 Moara de Vant), Palas Mall Iasi (rue 7A Palas, quartier Atrium), aéroport de Cluj (149-151 rue Traian Vuia), Iuliu Mall Cluj (53B Alexandru Vaida -Voevod Street).
 - Les employés d'agences impliqués dans la campagne promotionnelle
 - Les employés de toute entreprise impliquée dans la réalisation d'activités liées à l'organisation et à la conduite de la Campagne
- (3) La participation à cette campagne implique la connaissance et l'acceptation complète, expresse et sans équivoque de ce Règlement officiel.

(4) Pour participer à la Campagne, chaque personne doit avoir acheté un billet sur n'importe quelle route opérée par Blue Air, via le site web officiel de Blue Air (www.blueairweb.com), entre le 28 août 2017 – 24 septembre 2017, dans l'intervalle horaire 00:00:00 – 23:59:59 (heure de la Roumanie) indépendamment de la période de voyage.

SECTION 6. PRODUITS PARTICIPANTS

(1) Les produits promotionnels Blue Air signifient: les billets d'avion sur toutes les routes opérées régulièrement par Blue Air, achetées via le site web officiel de Blue Air (www.blueairweb.com), entre le 28 août 2017 – 24 septembre 2017 dans l'intervalle horaire 00:00:00 – 23:59:59 (heure de la Roumanie).

(2) Après la fin de la campagne promotionnelle, les Produits promotionnels Blue Air décrits ci-dessus perdent cette qualité et les Organismes ne seront plus responsables et n'assumeront aucune obligation concernant toute circonstance susceptible de conduire le public à la conclusion de l'actualité ou de la continuation de la campagne promotionnelle.

SECTION 7. MECANISME DE LA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

(1) Pour participer à cette campagne, toute personne remplissant les conditions de participation décrites à la section 5 ci-dessus pourra participer en cochant les cases suivantes lors du processus de réservation de billets Blue Air sur le site Web de l'organisateur, entre le 28 août 2017 et le 24 septembre 2017 :

- Je souhaite m'inscrire à la compétition. Passager :

- J'ai lu et accepté les règles de la promotion

À la fin du processus de réservation de billets Blue Air, la participation à cette campagne sera confirmée.

Le participant cochera:

- J'ai lu et je suis d'accord avec le règlement de la promotion

- Je suis d'accord/je ne suis pas d'accord avec le traitement des données personnelles à des fins commerciales et publicitaires par Blue Air-Airline Management Solutions

(1.1) Si le numéro de réservation (Booking ID) est partagé par plusieurs passagers, la personne sélectionnée lors du processus de réservation par l'individu qui effectue la réservation sera enregistrée conformément à la Section 7 (1) du présent Règlement.

En suivant ce mécanisme, chaque personne participant à la Campagne peut gagner aléatoirement l'un des prix mis en jeu.

(2) Les inscriptions soumises dans les conditions suivantes ne sont pas prises en considération:

(2.1) Si elles sont soumises en dehors de la période de Campagne.

(2.2) Si elles ont été effectuées par des tentatives de fraude ou par tout autre moyen et/ou équipement électronique et/ou logiciel, autres que ceux indiqués par l'Organisateur, ou ont été effectuées en violation de toute condition du Règlement.

(2.3) Si toutes les données demandées pour l'inscription n'ont pas été soumises ou les données soumises sont erronées.

(3) Pendant la période de la campagne, les prix peuvent être gagnés aléatoirement en participant au jeu conformément à la section 7(1) de ce Règlement.

(4) Les tirages au sort sont effectués par un membre de la commission, sur la base des inscriptions, électroniquement, aléatoirement, en présence d'une commission composée de représentants de l'Organisateur et d'un notaire. Chaque gagnant ou réserve sera soumis au processus de validation, l'ordre des gagnants ou des réserves étant l'ordre du tirage au sort.

SECTION 8. CONDITIONS DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS À LA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

La campagne s'adresse à toutes les personnes physiques qui ont acheté au moins un billet d'avion sur www.blueairweb.com pendant la période de la Campagne et qui remplissent les suivantes conditions cumulatives:

(1) se conformer aux termes et conditions énoncés dans le présent règlement

(2) ont au moins 18 ans au moment de leur participation à la Campagne.

(3) ont acheté au moins un billet d'avion de Blue Air – dans la période 28 août 2017 – 24 septembre 2017, dans l'intervalle horaire 00:00:00 – 23:59:59 (heure de la Roumanie), sur le site www.blueairweb.com et ils peuvent faire la preuve de l'achat du billet en présentant le reçu électronique ou sur papier et/ou facture, ordre de paiement par virement bancaire.

(4) L'organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant en cas de tentative de fraude.

(5) Les employés de l'Organisateur et des sociétés du groupe de l'Organisateur, ainsi que les membres de la famille jusqu'au 1^{er} et 2^{ème} degré des personnes susmentionnées, ne peuvent participer à la Campagne.

SECTION 9. PRIX DE LA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

(1) Dans la mesure où les conditions susmentionnées sont remplies, les suivants prix seront accordés en espèces:

- 10 000 euros, décernés à ceux inscrits à la campagne du 28 août 2017 au 3 septembre 2017;

- 10 000 euros, décernés à ceux inscrits à la campagne du 04 septembre 2017 au 10 septembre 2017;

- 10 000 euros, décernés à ceux inscrits à la campagne du 11 septembre 2017 au 17 septembre 2017;

- 10 000 euros, décernés à ceux inscrits à la campagne du 18 septembre 2017 au 24 septembre 2017 ;

Les prix seront accordés aléatoirement pendant la période de la Campagne, un prix par personne, à une personne participant à la Campagne, participant qui respecte les dispositions du présent Règlement.

(2) Blue Air attribuera chaque semaine, entre le 28 août 2017 et le 24 septembre 2017, un prix d'une valeur de 10 000 euros / l'équivalent dans la monnaie nationale roumaine de 10 000 euros / 10 000 GBP (selon le pays de résidence du lauréat). La valeur totale des prix sera égale à la somme des prix

décernés, déterminée à l'aide du taux de change communiqué par BNR (la Banque nationale de Roumanie) au cours du jours ouvrable précédant leur paiement.

(3) Les participants à la campagne ne seront assujettis à aucune dépense supplémentaire directe ou indirecte, à l'exception des dépenses normales de déroulement de la Campagne (coût d'achat du billet d'avion, coût de la connexion Internet pour l'inscription).

(4) Le prix attribué ne peut être remplacé par d'autres prix. En cas de refus du gagnant de recevoir le prix (le refus d'un gagnant signifie que le gagnant ne veut pas prendre possession du prix) ou en cas d'impossibilité d'être validé en vertu du présent Règlement, le gagnant perdra le droit de recevoir le prix. Dans de tels cas, l'Organisateur se réserve le droit de ne plus attribuer ces prix.

SECTION 10. DÉSIGNATION, VALIDATION DES GAGNANTS ET REMISE DES PRIX

(1) Tous les participants qui remplissent le droit de participer et respectent le mécanisme de la promotion du présent Règlement seront centralisés dans une base de données électronique de laquelle les gagnants des prix de la campagne seront sélectionnés au hasard, en présence d'une commission composée de représentants de l'Organisateur, par un membre de cette commission. Le tirage au sort des gagnants aura lieu comme suit:

- le 5 septembre 2017, pour les personnes enregistrées dans la période allant du 28 août 2017 au 3 septembre 2017

- le 12 septembre 2017, pour les personnes enregistrées dans la période du 04 septembre 2017 au 10 septembre 2017

- le 19 septembre 2017, pour les personnes enregistrées dans la période du 11 septembre 2017 au 17 septembre 2017

- le 26 septembre 2017, pour les personnes enregistrées dans la période du 18 septembre 2017 au 24 septembre 2017

Pour chaque prix, 1 gagnant et 5 réserves seront sélectionnés.

(2) Les gagnants seront informés sur le résultat par un représentant de l'Organisateur dans les 5 jours ouvrables suivant la date du tirage au sort, à l'adresse électronique fournie dans la Campagne. Si le gagnant ne répond pas au message dans les 5 jours ouvrables suivant la notification, l'Organisateur faisant tous les efforts nécessaires à cet égard, le gagnant sera invalidé, perdant le droit de recevoir le prix, sans aucune compensation de l'Organisateur et on fera appel aux réserves, qui seront soumises aux mêmes procédures de validation. Si les réserves

tirées au sort ne peuvent être validées en vertu du présent Règlement, l'Organisateur se réserve le droit de ne plus attribuer les prix ainsi non attribués.

(3) Au moment où ils sont contactés, on demande aux gagnants des prix de la Campagne de confirmer leur participation à la Campagne et ils recevront également des informations sur le prix gagné, la modalité et la procédure à suivre pour être finalement validé par la commission composée des représentants de l'Organisateur et pour prendre possession du prix. On leur demandera également leur nom, prénom, date de naissance, adresse complète, numéro de téléphone, une copie de la pièce d'identité et le compte bancaire dans lequel le prix gagné sera transféré après avoir préalablement obtenu le consentement expresse et sans équivoque pour entrer ses données personnelles dans la base de données de l'Organisateur, afin de valider et d'attribuer les prix. Le prix ne sera pas remis en espèces et ne sera pas transmis par la poste. Si le gagnant n'est pas un citoyen roumain, il devra fournir des documents supplémentaires.

(4) Pour être finalement validé et décerné avec le prix gagné dans la Campagne, les gagnants devront faire la preuve de l'achat du billet d'avion Blue-Air avec lequel ils se sont inscrits à la Campagne et ils recevront de la part de l'Organisateur à l'adresse électronique communiquée au moment où ils sont contactés, dans les 24 heures suivant la date de leur validation, une déclaration d'accord pour le traitement des données personnelles (Annexe 1 au Règlement) que les gagnants doivent remplir avec les données personnelles requises pour la validation finale et pour l'attribution du prix, doivent la signer et l'envoyer dans les 5 jours ouvrables suivant la réception à l'adresse électronique de laquelle il a reçu la déclaration ou au numéro de télécopieur +4021.208.86.16 (numéro appartenant à l'Organisateur).

(5) En outre, pour la validation finale des gagnants, l'Organisateur vérifiera si les données inscrites dans la déclaration d'accord coïncident avec celles communiquées, ainsi qu'avec celles entrées pendant le processus de réservation de billets Blue Air. Dans le cas où on constate toute incohérence entre les données communiquées, celles figurant dans la déclaration et celles figurant le processus de réservation de billets Blue Air, ou constate que le gagnant ne remplit pas toutes les conditions de participation et/ou de validation requises par ce Règlement ou le gagnant n'envoie pas la déclaration à l'adresse e-mail ou au numéro de télécopieur mentionné ci-dessus ou les envoie à d'autres adresses et/ou d'autres numéros de télécopieur ou il ne respecte pas le délai susmentionné, celui-ci sera invalidé, perdant le droit de recevoir le prix, sans aucune compensation de la part de l'Organisateur et on recourra aux réserves tirées au sort, qui seront soumises aux mêmes procédures de validation. Si les réserves ne peuvent être validées conformément aux conditions de ce Règlement, l'Organisateur se réserve le droit de ne plus attribuer les prix ainsi non attribués.

(6) Les prix seront décernés comme suit: le gagnant validé sera contacté par un représentant de l'Organisateur et on lui demandera le nom de famille, le prénom, la date de naissance, l'adresse complète, le numéro de téléphone et une copie de la pièce d'identité et le compte bancaire dans lequel le prix gagné sera transféré. Si le gagnant n'est pas un citoyen roumain, il devra fournir des documents supplémentaires.

(7) Le gagnant désigné est le seul bénéficiaire des prix attribués et il ne peut pas céder ses droits sur le prix gagné à une autre personne.

(8) Les noms des gagnants de la campagne "Volez et gagnez avec Blue Air", ainsi que les prix gagnés par ceux-ci, seront rendus publics sur le site Web de l'Organisateur www.blueairweb.com/zborisicastigi au fur et à mesure qu'ils seront gagnés, mais au plus tard le 4 octobre 2017.

SECTION 11. RESPONSABILITÉ

(1) L'Organisateur de la Campagne attribuera des prix aux Participants qui ont participé à la Campagne, conformément aux dispositions de ce Règlement Officiel. Si l'Organisateur constate qu'un gagnant n'a pas rempli et/ou n'a pas respecté les conditions prévues dans ce Règlement officiel, l'Organisateur se réserve le droit de suspendre/annuler à tout moment les droits et bénéfices auxquels le gagnant a droit, et l'Organisateur ne doit aucune compensation ou paiement à ce gagnant.

(2) Si l'Organisateur constate telles situations après que le prix a déjà été attribué, ce gagnant remboursera à l'Organisateur le montant du prix et les dépenses connexes engagées par l'Organisateur en relation avec celui-ci.

(3) L'Organisateur décline toutes responsabilités des enregistrements en ligne perdus ou retardés, causés par des échecs techniques indépendants de la volonté de l'Organisateur; Des pertes, des retards ou tout autre problème survenu lors de l'inscription en ligne dans la campagne, causée par le fournisseur Internet ou la connexion Internet de la personne / consommateur qui souhaite s'abonner à la Campagne.

(4) L'Organisateur a le droit de prendre toutes les mesures nécessaires en cas de tentative de fraude au système, en cas d'abus ou d'autres tentatives susceptibles d'affecter l'image ou les coûts de cette Campagne. Toute intention d'influencer les résultats du concours entraînera l'élimination du participant du concours. Si des personnes qui ont influencé ou ont facilité la remise des prix sont identifiées, l'Organisateur a le droit de demander la poursuite en justice de ces personnes sur la base des éléments de preuve existants.

SECTION 12. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

(1) L'Organisateur doit traiter les données personnelles conformément à la Loi no.677/2001 sur la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la libre circulation de ces données, en tant qu'opérateur de données personnelles, enregistré auprès de l'Autorité Nationale de Surveillance du Traitement des Données Personnelles, conformément à

la notification no.30623 telle que modifiée et complétée ultérieurement. L'Organisateur opérera la base de données qui contient les données personnelles des participants à la Promotion, collectées conformément aux dispositions de ce Règlement Officiel.

En communiquant leurs données personnelles selon les manières expressément prévues par le présente Règlement Officiel, les Participants inscrits au tirage au sort et les gagnants des prix de la Campagne donnent leur consentement express et sans équivoque pour que leurs données personnelles soient insérées dans la base de données de l'Organisateur afin de valider, attribuer les prix et remplir les obligations fiscales des organisateurs de promotions. Les communications ultérieures, à des fins de publicité et de marketing direct, ne seront envoyées qu'aux consommateurs qui accepteront explicitement et sans équivoque à cet égard.

Les données personnelles collectées et traitées dans cette campagne par l'Organisateur et/ou par son Mandataire ne seront pas divulguées à des tiers sauf dans les cas où l'Organisateur et/ou son Mandataire doivent divulguer en vertu de la loi en vigueur.

Les noms des gagnants finalement validés (après la validation des réserves, le cas échéant) et les prix gagnés dans la Campagne seront publiés, conformément aux obligations imposées par l'Ordonnance gouvernementale no.99/2000 sur la vente des produits et des services sur le marché, republiée dans la Gazette Officielle no.603 du 31.08.2007, telle que modifiée et complétée, sur le site www.blueairweb.com/zborisicastigi jusqu'au 4 octobre 2017. De plus, les gagnants des prix qui dépassent la valeur de 600 RON seront obligés de fournir le numéro et la série de leur carte d'identité, ainsi que leur numéro d'identification personnel pour le calcul et le paiement par l'Organisateur de l'impôt applicable, dû par les gagnants de ces prix. Si le gagnant n'est pas un citoyen roumain, il devra fournir des documents supplémentaires.

Les personnes physiques qui participent à la Campagne, en tant que personnes concernées par le traitement des données à caractère personnel, en vertu de la Loi 677/2001 pour la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la libre circulation de ces données, telle que modifiée et complétée, ont les suivantes droits:

- le droit à l'information (article 12) – selon lequel l'intéressé a le droit d'obtenir des informations sur l'identité de l'Opérateur, le but du traitement des données, ainsi que toute autre information supplémentaire requise par la loi ou par ANSPDCP (l'Autorité Nationale de Surveillance du Traitement des Données Personnelles), selon le cas;
- le droit d'accès aux données (article 13) – selon lequel l'intéressé a le droit d'obtenir de auprès de l'Opérateur, sur demande et sans frais pour une demande par an, la confirmation du fait que les données qui le concernent sont traitées ou non par l'Opérateur;

- le droit d'intervention sur les données (article 14) – selon lequel l'intéressé a le droit d'obtenir auprès de l'opérateur, sur demande et gratuitement: a) selon le cas, la rectification, la mise à jour, le blocage ou la suppression des données dont le traitement n'est pas conforme à la loi, en particulier des données incomplètes ou inexactes; b) selon le cas, la transformation en données anonymes des données dont le traitement n'est pas conforme à la loi; c) la notification aux tiers à qui les données ont été divulguées, de toute opération effectuée conformément au sous-alinéa a) et au sous-alinéa b) si une telle notification n'est pas impossible ou n'implique pas un effort disproportionné par rapport à l'intérêt légitime qui pourrait être lésé;
- le droit d'opposition (article 15) – selon lequel l'intéressé a le droit de s'opposer à tout moment, sans frais et sans aucune justification, que ses données personnelles soient traitées à des fins de marketing direct, au nom de la Opérateur ou d'un tiers, ou être divulguées à des tiers à ces fins, sauf dispositions légales contraires;
- le droit de ne pas être soumis à une décision individuelle (article 17) – selon lequel l'intéressé a le droit de demander et d'obtenir: a) le retrait ou l'annulation de toute décision produisant des effets juridiques à son égard, adoptée exclusivement sur la base d'un traitement des données personnelles, effectué par des moyens automatisés, destiné à évaluer certains aspects de sa personnalité, ainsi que sa compétence professionnelle, sa crédibilité, son comportement ou d'autres aspects; b) la réévaluation de toute autre décision prise à son égard, qui l'affecte de manière significative, si la décision a été adoptée uniquement sur la base d'un traitement de données conforme aux conditions prévues au sous-alinéa a);
- le droit de s'adresser à la justice (article 18) – selon lequel l'intéressé peut recourir à la justice pour la défense de tout droit garanti par la Loi no.677/2001 sur la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel et de la libre circulation de ces données, telles qu'elles ont été modifiée et complétée ultérieurement, sans préjudice de la possibilité de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance.

À la demande de tout Participant, l'Opérateur lui assurera l'exercice de tout droit énoncé ci-dessus. Pour exercer ces droits, le participant à la Campagne doit déposer une demande écrite, datée et signée, à S.C. BLUE AIR-AIRLINE MANAGEMENT SOLUTIONS S.R.L., Roumanie, Bucarest, Secteur 1, Sos. Bucuresti-Ploiesti 42-44, cladirea A1, et 3, Baneasa Business and Technology Park.

SECTION 13. TAXES ET IMPÔTS

(1) L'Organisateur s'engage à calculer, à retenir et payer au budget de l'Etat l'impôt dû pour les prix attribués aux gagnants résidents, conformément à la législation applicable à l'impôt sur le

revenu, mais toute autre obligation, de nature fiscale ou de toute autre nature, en ce qui concerne le prix, est de la responsabilité exclusive du gagnant.

(2) L'Organisateur s'engage à retenir et à payer au budget de l'Etat l'impôt sur le revenu dû pour le prix attribué au gagnant non résident, conformément à la Loi 227/2015 et à la Convention de double imposition signée par la Roumanie avec le pays de résidence du gagnant.

SECTION 14. FIN DE LA CAMPAGNE

La présente Campagne peut cesser seulement dans le cas d'un événement de force majeure*, y compris dans le cas de l'impossibilité de l'Organisateur de continuer, pour des raisons indépendantes de sa volonté.

*Force Majeure, convenue comme étant l'événement imprévisible et inévitable qui a eu lieu après l'entrée en vigueur de ce Règlement Officiel et qui empêche la partie ou les parties de s'acquitter de leurs obligations contractuelles, exonère de la responsabilité la partie qui l'a invoquée pendant la durée d'existence de l'événement de Force Majeure, confirmé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Roumanie.

Si un événement de force majeure, y compris l'impossibilité de l'Organisateur, pour des raisons indépendantes de sa volonté, empêche ou retarde totalement ou partiellement le développement du Règlement Officiel et la continuation de la Campagne, l'Organisateur sera exonéré de sa responsabilité pour l'exécution de ses obligations pour la période pendant laquelle une telle exécution est empêchée ou retardée, conformément à l'article 1351 du Code civil. Dans le cas où l'Organisateur invoque la force majeure, celui-ci est tenu de notifier son existence aux participants à la Campagne dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la survenance du cas de force majeure.

SECTION 15. LITIGES

Tout litige entre l'Organisateur et les Participants à cette Campagne sera réglé à l'amiable ou, si cela n'est pas possible, les différends seront réglés par les tribunaux compétents de Roumanie.

Toute plainte relative au déroulement de la Campagne peut être envoyée à l'adresse suivante: à SC BLEU AIR-AIRLINE MANAGEMENT SOLUTIONS SRL, Roumanie, Bucarest, Secteur 1, Sos. Bucuresti-Ploiesti 42-44, cladirea A1, et.3, Baneasa Business and Technology Park, dans les cinq (5) jours suivant la fin de la campagne. Après cela, l'Organisateur ne prendra plus en considération aucune contestation.

SECTION 16 - LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

(1) Les organisateurs ont le droit de prendre toutes les mesures nécessaires en cas de tentative de fraude au système, d'abus ou de toutes autres tentatives qui peuvent affecter l'image de cette campagne.

(2) Les organisateurs de la Campagne promotionnelle ne seront pas tenus responsables et ils ne pourront pas être impliqués en aucun litige relatif aux coûts supplémentaires engagés par le Participant dans le cadre de cette campagne, sauf dans les cas prévus par l'Ordonnance du Gouvernement no.99/2000 approuvée par la Loi 650/2002.

(3) En cas de litige concernant la validité d'une inscription à cette promotion, la décision de l'Organisateur est définitive.

(4) Toute contestation peut être faite dans les 24 heures suivant la date à laquelle le gagnant est annoncé. Toutes les contestations arrivées après cette date ne seront pas pris en considération.

(5) Les organisateurs ne s'assument aucune responsabilité pour:

- toute erreur des données fournies par les gagnants; l'exactitude des données de contact n'entraîne pas la responsabilité de l'Organisateur, celle-ci étant de la responsabilité exclusive des participants. Par conséquent, celui-ci n'a aucune obligation en cas de données incorrectes fournies par les participants, ce qui a entraîné l'impossibilité d'envoyer le prix dans des conditions normales, l'impossibilité d'identifier un gagnant, l'impossibilité de s'inscrire à la promotion en raison de l'illisibilité des données personnelles, du code inscrit;
- L'organisateur ne sera pas responsable de l'impossibilité d'un gagnant de prendre possession du prix désiré;
- L'organisateur ne sera pas responsable pour les retards dans la livraison/remise des prix en raison des retards dans la prestation des services par ses fournisseurs, de services postaux, etc.
- Les plaintes liées au prix gagné, après la signature du procès-verbal de livraison-réception, ne seront pas prises en considération par l'Organisateur;
- Le blocage de l'adresse e-mail du participant ou d'autres défaillances des mécanismes, autres que le site Web.
- Les erreurs déterminées par l'utilisation incorrecte de l'ordinateur personnel par le participant (interruption de la source électrique de l'ordinateur, erreurs provoquées par le système d'exploitation installé sur l'ordinateur, erreurs provoquées par les virus du système d'exploitation de l'ordinateur, erreurs causées par l'utilisation de mauvaise foi de la technologie par le participant, afin de manipuler les résultats du concours).
- Erreurs causées par l'utilisation des technologies autres que celles recommandées par l'Organisateur, les technologies recommandées étant: Navigateur Web (Internet Explorer, version minimale 6 9, Mozilla version minimale 3, Opéra 9, Google Chrome), système d'exploitation minimal Windows 2000.
- Les situations dans lesquelles certaines personnes inscrites au concours sont incapables de participer à la compétition en tout ou en partie, si cette incapacité est due à des circonstances indépendantes du contrôle que l'Organisateur peut raisonnablement exercer. Ces circonstances peuvent être dues à: des informations erronées et incomplètes transmises avec des

interruptions, des informations retardées ou déformées par suite des actions effectuées par les utilisateurs de la page Web, de l'exploitation de leur équipement informatique, de leurs applications ou de leur équipement technique utilisé dans le déroulement de la compétition. De telles circonstances peuvent également être dues à des difficultés techniques susceptibles d'affecter le fonctionnement des connexions Internet et/ou de l'équipement informatique et/ou des applications du fournisseur Internet et/ou du fonctionnement défectueux de l'e-mail, soit dans le cas de l'Organisateur ou dans le cas du Participant, causé par des problèmes techniques et/ou un trafic intense sur Internet, en général, ou sur le site Web, en particulier, ou les deux types de problèmes. Ces circonstances peuvent également être dues à: des détériorations ou des défauts ayant un effet potentiel sur l'équipement informatique, les applications et/ou les données stockées des participants ou des tiers suite à la participation au concours. Ces circonstances peuvent également être dues à des modifications de la législation qui influencent le déroulement et l'implémentation de la compétition (telles que les décisions prises par les autorités civiles, le régime de guerre, les catastrophes naturelles et autres événements similaires), les gains obtenus à la suite de la compétition, leur valeur, leur fonction, les conditions de leur remise et/ou distribution.

(6) Les participants acceptent à titre définitif toutes les décisions adoptées par l'Organisateur/son Mandataire concernant les gagnants ainsi que le calendrier ultérieur de la compétition ou d'autres changements liés à l'implémentation de la compétition. L'Organisateur a le droit de disqualifier tout participant qui ne se conforme pas aux règles de la campagne promotionnelle ou lorsqu'il y a des signes de comportement incorrect ou de sabotage de quelque nature que ce soit à l'adresse de la campagne promotionnelle. Les participants s'engagent également à fournir à l'Organisateur/à son Mandataire toutes les données de contact nécessaires (nom de famille, prénom, adresse et numéro de téléphone mobile).

Annexe 1 - Déclaration d'accord pour le traitement des données personnelles fait partie intégrante de ce Règlement.

Déclaration d'accord pour le traitement des données personnelles

Je, soussigné,

Nom _____ prénom _____ domicilié à
_____ rue _____ bâtiment
_____ entrée _____ étage _____ appartement _____ comté/secteur
_____ date de naissance _____, numéro d'identification
personnel _____,

désigné gagnant de la campagne "**Volez et gagnez avec Blue Air**" en remplissant, en datant et en signant cette déclaration, déclare expressément et sans équivoque que mes données personnelles, communiquées par la présente déclaration, seront inscrites dans la base de données de SC Blue Air-Airline Management Solution SRL, inscrite dans le Registre Général des Notifications à l'ANSPDCP (Autorité Nationale de Surveillance du Traitement des Données Personnelles) sous le numéro 30623, en vue de ma validation finale et d'octroi des prix de la campagne.

Je suis d'accord également que l'Organisateur utilise les données que j'ai communiquées à des fins de marketing direct et, par conséquent, à recevoir occasionnellement des informations par SMS, par courrier électronique ou par Poste de l'Organisateur via les agents désignés par celui-ci.

Oui Non

J'ai pris acte du fait que, sur la base d'une demande écrite, datée, signée et envoyée à S.C. Blue Air-Airline Management Solution S.R.L., à l'adresse de Roumanie, Bucarest, Sos.Bucuresti-Ploiesti nr.42-44, Cladirea A1, et.3-4, Secteur 1, celle-ci me garantit l'exercice du droit d'accès, d'intervention sur les données, d'opposition et d'engages des procédures judiciaires, conformément aux dispositions de la Loi no.677/2001 pour la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et de la libre circulation de ces données, publiée au Journal officiel no.790 du 12 décembre 2001 et la méthodologie de mise en œuvre de cette Loi.

Signature

Date

IMPORTANT!

Afin de prendre possession du prix, veuillez remplir et signer cette déclaration et nous l'envoyer à l'adresse électronique de laquelle vous avez reçu cette déclaration ou par fax au +4021.208.86.16, dans **les 5 jours ouvrables de la date de réception.**